

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**19 OCTOBRE 2024**  
**AU PALAIS DE LA BENEDICTINE FECAMP**

Début de séance à 15h30

**Les clubs représentés :**

ACE TENNIS CLUB -AUMALE ES - BIHOREL GCO - BOIS GUILLAUME USC TENNIS - BOLBEC TC - CANTELEU TC -CANY TC-  
DARNETAL OLYMPIQUE - DIEPPE TENNIS SQUASH - DUCLAIR TC – ELBEUF AL BUQUET-ENTENTE TENNIS PLATEAU EST  
- FECAMP TENNIS CLUB -FONTAINE LA MALLET- FORGES LES EAUX-USF - FOUCARMONT TC - FROBERVILLE TC-  
GODERVILLE TC GMT LE HAVRE METROPOLE - GONFREVILLE L'ORCHER – HENOUVILLE TC- LE GRAND QUEVILLY - LE  
HAVRE AC – LE HAVRE TC MUNICIPAL- LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB - LE PETIT QUEVILLY TC - LE TREPORT TC -LES  
AUTHIEUX TC - LILLEBONNE - LUNERAY TCR - MALAUNAY TC - MAROMME AL - MONT SAINT AIGNAN TC - MONTVILLE  
TC - NEUFCHATEL EN BRAY TC - NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC - NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC - OCTEVILLE  
SUR MER TC - PAVILLY BARENTIN TC - PETIT COURONNE AA - PREAUX TC - QUINCAMPOIX TC - ROUEN ASPTT - ROUEN  
PORT AS TENNIS - ROUEN UC AS -ROUMARE TC- ROUXMESNIL BOUTEILLES ATRB - RY TC - SAINT AUBIN TC - SAINT  
ETIENNE DU ROUVRAY CTSER SAINT LEONARD TCM - SAINT MARTIN DU MANOIR TC - SAINT MARTIN DU VIVIER –  
SAINT NICOLAS D ALIERMONT - SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE - SAINT SAENS VARENNE TC - SAINTE ADRESSE ATSA  
- TC DE L'ESTUAIRE - TENNIS CLUB DE GOURNAY - TENNIS ETRETAT CAP DE CAUX - TENNIS PETIT CAUX VARENDEVILLE  
- TURRETOT TC - YAINVILLE-LE TRAIT TC - YVETOT TC

**Sur 125 clubs affiliés en Seine Maritime, 63 clubs sont représentés à cette assemblée pour un total de 374 voix (soit 50.40%). Le quorum est ainsi atteint et l'assemblée peut se poursuivre normalement.**

**1) Introduction de Jean-Luc ARCADE**

Au nom du CD76, je vous remercie et vous souhaite une belle Assemblée Générale. Je tiens à vous remercier parce que vous êtes nombreux. Vous êtes plus de 60 clubs, et plus de 100 personnes présentes au repas de ce soir et pour nous qui organisons cet évènement, c'est très important que les gens répondent présents.

Encore une fois un grand merci d'être venu.

**2) Le mot d'accueil du Président du CD 76**

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs, chers amis. Pour cette dernière assemblée générale de la mandature, nous sommes heureux de vous accueillir au palais de la Bénédicte à Fécamp qui nous avait reçus en décembre 1995. Je tiens à remercier Jean-Luc Arcade qui a coordonné cet événement avec nos permanents et l'aide de quelques élus. Il m'appartient d'excuser les personnalités qui ne pouvaient pas être présentes cet après-midi :

- *Alain GOUPY, Président du Comité Départemental olympique.*
- *Pierrick DORANGE, Secrétaire Général de la Ligue de Normandie.*
- *Gilles POUSSIN, Président du Comité de l'Orne.*

Puis il convient de vous présenter celles qui nous font l'honneur d'être avec nous :

- *Séverine GEST, Vice-présidente du Conseil départemental, chargée des sports et de la jeunesse.*
- *David ROUSSEL, Maire de Fécamp, et son adjoint Serge LAMBERT chargé des sports et du nautisme.*
- *Bernard MALINE, Vice-président du comité départemental olympique.*
- *Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie.*
- *Christophe SUBERT, Trésorier de la Ligue de Normandie.*
- *Marianne CLIQUET, Présidente du Comité Départemental du Calvados.*
- *Jérôme GRENIER, Président du Comité Départemental de l'Eure.*
- *Stéphane BOUVRY, Président du Comité Départemental de la Manche.*
- *Eric VIET, Commissaire aux comptes de la société BMV Audit.*
- *Les élus du Comité Départemental de Seine-Maritime et les permanents de la Ligue et du Comité.*

Au nom du tennis seinomarin, je tiens à rendre hommage aux serviteurs du tennis qui nous ont quittés en 2024 après avoir œuvrés durant de nombreuses années dans les clubs.

- Le 16 février, Anthony CUVELIER qui fût président du HAC de 2017 à 2021.
- Le 18 août, Catherine CAVALLI, qui a marqué de son empreinte le club d'Yvetot où elle occupa le poste de trésorière puis celui de présidente. Elle a également été élue au comité de 2017 à 2020 et à la Ligue de Normandie de 2018 à 2021.
- Disparition de Eric FAUCHER en mai qui était un joueur classé - 15 et BE au TC Rouen et élu au CODIR de la Ligue en 1989.

Le comité se doit de garder en mémoire leurs souvenirs, en plus de la reconnaissance du travail de bénévole qu'ils ont accomplis pour le tennis.

Avant que la Secrétaire Générale vous présente son rapport moral et que le trésorier vous fasse état de la situation de notre trésorerie, je tiens à mettre en avant les événements bénéfiques au niveau de notre département de Seine-Maritime.

#### Les licences :

Grâce à votre travail, le comité enregistre pour la 3<sup>ème</sup> année une progression spectaculaire avec un total de 21.502 licences contre 20.677 l'an passé, soit +825 licences. Cette progression se situe à plus de 10% chez les adultes, alors que nous perdons près de 2% de nos jeunes en raison, paraît-il, de la démographie.

Sur la mandature écoulée, on note un gain de près de 3.000 licences, soit 16% des effectifs.

Cette réussite récompense votre engagement et l'énergie déployée par tous les dirigeants et enseignants professionnels de Seine-Maritime.

#### Nos réalisations :

Parmi les résultats de cette mandature, permettez-moi aussi de rappeler l'installation du comité de la Maison départementale des sports chère à Séverine GEST, la création de l'Open 76 Dyapason porté par les élus et permanents du comité, soutenu par le Conseil Départemental, la Société Dyapason, la ville de Rouen et le club.

Ces événements ont permis de sécuriser nos finances pour les années à venir, car les frais de personnel versés à la Ligue vont augmenter annuellement pour atteindre 11.000€ de plus sur le prochain mandat 2024 / 2028.

#### Jeux Olympiques Paris 2024 :

Lors du passage de la flamme olympique le 5 juillet au château de Mirville, maison d'enfance de Pierre de COUBERTIN, avec la participation du club de Bolbec (dont son président José GINER), le comité était présent pour animer 3 ateliers de tennis sur herbe, une des pratiques sportives préférées du rénovateur des JO.

#### La compétition nationale et internationale :

Avec les titres nationaux obtenus par nos Seniors Plus durant ce mandat, il convient de valoriser surtout ceux conquis chez les jeunes, par Laura Valentine POP en 11/12 ans sur la saison 2020, et ceux de Daniel Jade en 13/14 puis 15/16 ans lors des 2 dernières éditions.

Félicitons aussi les organisateurs des tournois internationaux Seinomarins du plus ancien, l'Open féminin du Havre doté de 15.000\$ qui a fêté sa 34<sup>ème</sup> édition au plus récent, le WTA 250 Capfinances Rouen Métropole et son directeur Charles ROCHE, sans oublier Saint-Valéry pour la finale de la SOISBAULT-REINA Cup, Coupe d'Europe par équipes filles U18.

Avant de passer à la partie statutaire de l'assemblée générale, qui a été préparée par nos permanents avec l'aide d'élus, je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité qui cessent aujourd'hui leur fonction après un ou plusieurs mandats.

Sans les citer tous, je les félicite pour le travail qu'ils ont accompli bénévolement, dans l'intérêt général des clubs, la bonne humeur ou la difficulté, mais avec passion et sens des responsabilités.

J'ouvre une petite parenthèse pour avoir une pensée particulière pour nos 3 amis qui ont des problèmes de santé, Serge GUILBERT, Stéphane FREMONT et notre amie Martine qui est hospitalisée depuis un bout de temps, qui va un petit peu mieux mais le combat contre la maladie reste long.

Merci également aux permanents, Paula, Jennifer, Thierry, François, Gautier, Jimmy pour leur travail, et à tous ceux qui œuvrent avec enthousiasme, les bénévoles et les salariés de nos clubs, toutes les forces vives qui ont permis de dynamiser notre sport au plus près des spécificités de chaque territoire.

A vous Mesdames, Messieurs les Présidents, qui assurez la gestion des clubs au quotidien, je vous adresse mes félicitations et les remerciements du comité, pour votre implication et votre engagement.

En vous souhaitant une bonne assemblée générale et en vous remerciant de votre attention, je souhaite qu'en cette fin d'année olympique, le tennis seinomarin puisse continuer de progresser « **plus vite, plus haut, plus fort ensemble** ».

#### Mots personnels :

Je voudrais maintenant vous dire un petit mot plus personnel puisque, comme je vous l'avais annoncé en octobre 2020, je quitte aujourd'hui mes fonctions au sein du Comité départemental de tennis après 32 années d'activités.

J'ai commencé le tennis en 1975 au TCMH. Mon engagement dans le bénévolat tennistique date de plus de 40 ans, étant l'un des 3 créateurs du tennis club d'Octeville en janvier 1984 et secrétaire du club depuis 40 ans. Coopté en 1992 à la Commission corpo, élu en 1996 avec Jacqueline SUBERT, en ayant occupé et même cumulé les nombreuses fonctions, responsable de commissions, vice-président, secrétaire général puis président par intérim et pour devenir président.

Il est sage qu'à 77 ans de passer le témoin à de plus jeunes. Mais rassurez-vous, je vais continuer d'œuvrer au secrétariat du club d'Octeville, aux médaillés de la jeunesse et des sports, au Comité Départemental Olympique puisque je suis administrateur pour le tennis et quelques autres associations.

Je resterai au contact des clubs seinomarins en apportant mon soutien à la liste que vous allez élire ce jour.

Espérons avoir servi les clubs, les licenciés et notre sport au mieux de mon objectif, je vous remercie de m'avoir fait confiance.

### **3) Intervention de David ROUSSEL**

Madame GEST, Vice-présidente du Conseil départemental, chargée des sports et de la jeunesse,

Messieurs les Présidents, au sens général,

Mesdames et Messieurs les élus,

Je tenais à vous faire part du plaisir de vous accueillir ici à Fécamp dans le cadre de votre assemblée. Nous sommes dans une année post-olympique maintenant, et parce que de beaux souvenirs sont derrière nous maintenant. Et on le voit bien que sur l'ensemble de nos clubs sportifs en général, l'afflux des jeunes et des moins jeunes est très important avec un nombre de licenciés en forte augmentation, à la fois au tennis ou autres, et particulièrement au Tennis Club de Fécamp dont je salue la présidente et ses membres.

C'est important, dans le cadre d'une collectivité, de pouvoir répondre aux attentes des adhérents et des clubs. En 2022, un bâtiment qui occupaient les cours couverts du tennis a été déconstruit à la suite de sa vétusté. Cette difficulté est devenue une opportunité pour requalifier tout un site tennistique (site Berthier). Cette démarche a fait l'objet de consultations sur les nouvelles pratiques et le sport inclusif auquel nous sommes très attachés.

En tout cas, je tenais vraiment à vous apporter aussi tout le soutien de Fécamp sur le sport en général qui est une politique sportive importante. Nous avons engagé, depuis quelques années, un soutien au quotidien des clubs et notamment des plus jeunes. Nous avons aussi une spécificité dans notre ville, le ticket sport qui permet aux enfants de s'essayer à la pratique durant les petites vacances scolaires. Le club de Tennis contribue également à cette opération. Un grand merci à vous tous, dans le cadre de votre bénévolat, car nous savons très bien sans vous, qu'aujourd'hui les clubs n'auraient pas la même envergure.

### **4) Quorum de l'AG 2024 et des Statuts**

Nous avons 62 clubs présents, le nombre de voix représenté est de 371.

Pour délibérer, le quorum de l'assemblée générale doit être de 20%, soit 129 voix et le quorum des statuts de 35%, soit 197 voix. Le nombre total de voix étant de 371, l'Assemblée peut valablement délibérer.

**Approbation du PV de l'AG 2024 qui s'est déroulé à l'Hôtel du Département à Rouen et diffusé sur le site avant le vote :**

- Aucune abstention
- Aucun vote contre.

## 5) Nouveaux présidents de clubs

M. COQUIN présente les nouveaux présidents de clubs :

- *Laurent SCAPIN: ACE TENNIS CLUB*
- *Jérôme HEPINEUZE : BOIS-GUILLAUM USC TENNIS*
- *Boris STALIN : NOTRE DAME DE GRAVENCHON*
- *Boris GODEFROY : AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE*
- *Aurore GIRARD : FECAMP TENNIS CLUB*
- *Xavier BOUTEILLER : HARFLEUR SAFRAN NACELLES NORMANDIE*
- *Hervé CUSSEAU : ENVERMEU TC*
- *Thomas CARON : HARFLEUR TC*
- *Jean-Louis DEMYMUID : EPOUVILLE AMICALE LAIQUE DU ROULLE*
- *Daniel GROSSMANN : NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC*

## 6) Rapport moral 2023

Nathalie BALLANDONNE, Secrétaire générale du Comité, présente aux membres de l'assemblée générale le rapport moral suivant :

***Mesdames, Messieurs les représentants des Collectivités Territoriales,***

***Messieurs les élus de la Ligue de Normandie de Tennis,***

***Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants de club,***

Pour la fin de cette dernière année de mandature, c'est avec plaisir et émotion que je vous présente aujourd'hui mon rapport moral sur la synthèse des actions menées par les clubs et le comité départemental pour la saison 2023 / 2024.

Un grand merci à Jean-Luc et sa commission pour l'organisation de cette assemblée dans ce chef d'œuvre architectural qu'est le Palais de la Bénédictine.

La saison écoulée a été l'année d'une belle progression des licences dans les clubs où nous en avons recensé 21.502 au total, soit 40,78% des 52.721 normandes.

Avec 19.821 licences, le cap des 20.000 licences de type « C » (C-Multi-raquettes, C-Padel et C-Beach-Tennis) ne permet pas au CD76 de compter 2 délégués titulaires à la prochaine AG de la Fédération comme l'année passée.

Du 29 février au 2 mars, le comité départemental sur les courts du TC Rouen a organisé la deuxième édition de l'Open 76 Dyapason, le 1<sup>er</sup> tournoi international Sourds et Malentendants en France. Regroupant 9 joueuses et 7 joueurs, la victoire est revenue à l'Allemande Heike ALBRECHT-SCHROEDER face à la Polonaise Sara TWARDOWSKA, et au Français Olivier GRAVE contre le Slovène Marino KEGL. Cette année, les épreuves double dames et messieurs ont également été intégrées au tournoi.

En parallèle de l'Open, une initiation au tennis était proposée à des enfants et adolescents sourds et malentendants. Une trentaine de participants étaient présents, membres d'associations qui se consacrent aux publics présentant une déficience auditive. Nous remercions chaleureusement pour leur présence les associations RouenSourds, Soigne en signes, Liesse, Centre Beethoven, La Ronce et Apedahn Rouen.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 3ème édition de cet open, en principe du 13 au 15 février 2025, sur les courts du TC Rouen.

Fin mars/début avril, sur nos réunions de secteur à Rouen, Montivilliers et Belleville sur Mer, 126 dirigeants représentant 72 clubs ont apprécié l'intervention de Jimmy BERGEOT en charge du déploiement de la nouvelle école de tennis dans les clubs. Celui-ci a invité les participants à un jeu de questions par équipe. Les équipes se défiaient pour trouver la réponse aux diverses questions posées sur la nouvelle école de tennis (Coach juniors, nombre d'enfants, enfants concernés etc...).

Comme voté lors de l'Assemblée Générale de 2023, 70 kits de Matériel Pédagogique ont été distribués aux clubs présents répondants aux critères préalablement définis.

La troisième édition de l'Open Capfinances Rouen Métropole s'est déroulé du 15 au 21 avril. Cet évènement tennistique majeur de Normandie a été classé pour la 1ère fois en catégorie WTA 250. Avec plus de 20.000 personnes venues encourager les joueuses, chacun a vécu des moments forts et vibrants. Félicitations à l'Américaine Sloane STEPHENS pour sa victoire éclatante en simple, à Irina KHROMACHEVA et la Hongroise Tímea BABOS vainqueurs du double et Aurélie SCIARA qui a remporté la finale de tennis fauteuil.

J'en profite pour dire un grand merci aux élus et permanents du comité qui se sont investis durant cette compétition : chauffeurs, placeurs ou juges de lignes.

La phase finale des individuels jeunes a eu lieu à l'AS RUC pour les 11/18 ans, avec 4 titres pour le club de Mont Saint Aignan, 2 au TC Estuaire, 1 pour St Aubin TC et Bois Guillaume.

Chez les 8/10 ans Orange, Vert et Jaune, les titres reviennent à Pavilly Barentin 2, et 1 pour TC Estuaire, Bihorel et Saint-Etienne du Rouvray.

Les performances de nos 9/11 ans ont permis à plusieurs d'entre eux d'être sélectionnés pour faire partie des équipes de Normandie lors des différents Championnats de France.

En plus des entrainements dispensés, soit par nos CST soit par les entraîneurs de Ligue, 7 enfants ont bénéficié « d'aide à la compétition » pour un montant total de 7.500 € avec un suivi médical d'un montant de 450 €.

Nos jeunes ont particulièrement brillé au championnat individuel régional puisqu'ils obtiennent 9 titres de champion de Normandie et 8 places de finalistes.

De ce fait, le Challenge Robert VIGOR est Seinomarin pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive.

Supervisés par nos techniciens, de nombreux plateaux galaxie ont eu lieu durant cette saison notamment le dimanche 10 mars, lors de la finale du CNGT de Maromme, où a eu lieu une animation 6/7 ans avec 10 enfants présents et 4 coachs juniors.

Chez les seniors, notre département a obtenu 1 titre de championne de Normandie en 3<sup>ème</sup> série Dames avec Laure NONE du Quicampoix TC.

Nos Seniors +, des 20 catégories allant des 35 aux 80 et +, ont également tenu leur rang, avec 7 titres, et 4 finalistes, parmi lesquels il convient de mettre à l'honneur de nouveau les féminines de l'AS RUC avec 3 championnes de Normandie et 1 vice-championne.

Le Trophée Jean SIMON est l'un des grands événements attendus pour nos licenciés normands Seniors+. Cette compétition rassemble les meilleurs joueurs et joueuses de leur catégorie d'âge des 5 départements. Après avoir remporté leur demi-finale respectivement face à l'Eure et à l'Orne, les équipes du Calvados et de la Seine Maritime se sont affrontées en finale ! La dernière rencontre a vu la victoire des seinomarins emmenés par leur capitaine Stéphanie SAUSSAYE.

Au niveau des individuels nationaux, de bons résultats pour nos Seinomarins :

En 2<sup>ème</sup> série, Laure NONE, licenciée au TC Quicampoix, est vice-championne de France.

En 15/16 ans lors des Championnats de France, Laura POP s'est hissée en finale du double tandis que Daniel JADE remportait le simple, après plus de 3h44 de jeu, sur le score de 7/5, 5/7, 7/6. Sa saison est tout aussi bonne que celle de 2023, même si étant U16, il joue en U18 à l'International : médaille de Bronze en Summer Cup U16 avec l'équipe de France, vainqueur de 2 tournois U18, un en J30 et l'autre en J100, tout cela en étant 1<sup>ère</sup> année U16. A l'issue de cette belle saison, Daniel, qui était au Pôle France de Poitiers a intégré le CNE de Roland GARROS.

Pour la deuxième année consécutive, Manon ARCANGIOLI termine à la première place du classement du Circuit National des Grands Tournois (CNGT) !

Cette saison, la licenciée de l'US Lillebonne s'est imposée sur six étapes : Villepinte, Coulaines, Valenciennes, Eyguières, Luminy et La Ciotat.

Tout au long de la saison, la Commission de Nathalie LECOINTE a organisé plusieurs TMC Sport adapté ainsi qu'un championnat par équipes qui a pris fin le 6 juin. Cinq clubs ont participé aux phases finales : Yvetot TC, TC Londinières, Canteleu TC, Caudebec TC et Bacqueville TC. Yvetot TC en ressort vainqueur ! Félicitations à l'ensemble des clubs participants ainsi qu'à leurs entraîneurs et éducateurs !

Un grand nombre d'animations ont également été mises en place : une journée « Padel sport adapté » au TCMH, une journée « Double Sport Adapté » au club du Petit Quevilly, d'une compétition Padel Sport Adapté au TCMH et pour clôturer la saison, une journée de sport adapté au Mont Saint Aignan TC.

Le TC Fécamp, Canteleu TC, Tennis Petit Caux Varengeville, Grand Quevilly TC et Quicampoix ont reçu le label santé cette saison, alors que Bois-Guillaume et Ymare ETPE ont été renouvelés. Ce label récompense les actions mises en place comme des actions tennis avec un CCAS ou encore un programme pour les femmes ayant un cancer du sein.

Le 10 juillet, la remise du chèque des Balles Roses d'octobre 2023 a été faite au Professeur Florian CLATOT du centre Henri BECQUEREL, en présence d'Elise CARPENTIER kinésithérapeute.

Les clubs participants peuvent être fiers de la somme collectée de 10.000 €.

.....

La Seine-Maritime a bien été représentée par le Tennis Féminin.

La finale départementale des raquettes Ados FFT s'est déroulée le 23 mars sur les terrains du Pavilly Barentin TC. C'est l'équipe de Saint Aubin TC qui a remporté cette finale et s'est donc qualifiée pour la phase régionale le 25 mai à Honfleur, qu'elle a également remportée. Elle a disputé ensuite la phase nationale les 29 et 30 juin au club de Dinard. Les joueuses ont terminé à la 5<sup>ème</sup> place du niveau national. La finale départementale des raquettes FFT s'est

déroulée à Yvetot le 1<sup>er</sup> mai, les équipes de Havre AC et Rouen Port se sont qualifiées pour la finale régionale le 15 juin à Honfleur. Emportant le fameux sésame, l'équipe de Rouen Port s'est qualifiée pour la finale nationale programmée à Angers du 19 au 21 septembre 2024. Pour la 3<sup>ème</sup> édition des doubles dames, c'est la paire composée de Maryse OLLIVIER / Lola NEEL qui a remporté la catégorie 26 et plus et la paire Laure NONE / Marie QUENNESSEN qui a remporté la catégorie 14 à 25. Ces dernières ont également remporté la phase régionale qui s'est déroulée le 7 septembre 2024 à Honfleur.

Quelques mots sur le tennis à l'école concernant les 2 appels à projet tennis 2023/2024.

- Projet "De la Cour au Court" à destination des élèves de Moyenne et Grande Sections de Maternelle (MS / GS) :  
21 clubs de tennis se sont portés volontaires et 58 classes se sont inscrites à l'appel à projet.

Sur l'année scolaire 2023/2024, 18 clubs sont réellement intervenus auprès de 55 classes de maternelle.

Ainsi, 1 180 élèves de maternelle ont bénéficié de séances de découverte du tennis, dont 94 élèves en écoles situées en réseau d'éducation prioritaire (soit 8 classes).

- Projet "Opération Tennis à l'école" à destination des élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) :  
29 clubs de tennis se sont portés volontaires et 92 classes se sont inscrites à l'appel à projet.

Sur l'année scolaire 2023/2024, 25 clubs sont réellement intervenus auprès de 88 classes de cycle 2.

Ainsi, 1 651 élèves de primaire ont bénéficié de séances d'apprentissage du tennis, dont 260 élèves en écoles situées en réseau d'éducation prioritaire (soit 18 classes).

Le championnat de Padel de Seine-Maritime s'est déroulé le 1<sup>er</sup> juin avec la victoire de la paire dames Emilie CARRE / Géraldine FIGUEREIDO et Loïc DELMAS / Antoine MALLEGOL chez les messieurs.

Au niveau régional nos seinomarins et marines ont performé !

Chez les dames en plus de 45, la paire du Padel Arena Bénédicte GODIN / Sandrine TORTOSA est championne de Normandie avec un belle 11<sup>ème</sup> place au championnat de France à Lyon en juin 2024.

Chez les messieurs en plus de 45, la paire du Padel Arena Thomas CAUMONT / Julien LAUREAU a conservé leur titre de champion de Normandie avec aussi une belle 11<sup>ème</sup> place au championnat de France à Lyon.

Chez les jeunes en U14, l'équipe du PADEL ARENA a été titrée avec Elliot MURA, Mael CADEL, Mélie RIBERT et Arthur VANDHUICK

En U16 Elliot MURA est champion de Normandie et a été sélectionné en équipe de France avec une magnifique médaille d'argent aux championnats d'Europe qui ont eu lieu en septembre 2024 à Budapest.

Chez les filles la paire du PADEL Arena Lucile MURA / Diane DURIEU DEFLERS a remporté le titre.

En U18, la paire de Mont Saint Aignan Victor BEUZELIN / Paul LEMAITRE a remporté le titre.

Bravo à tous et félicitations au coach Jérémie GARCIA qui a fini 13<sup>ème</sup> au championnat de France.

Rendez-vous en 2025 pour des résultats encore meilleurs !



Comme vous le constatez notre saison a été riche en compétition, en développement de la pratique, en évènements et je tenais à remercier pour leur engagement l'ensemble des salariés détachés au Comité de Seine Maritime, ceux de la Ligue de Normandie, l'ensemble des élus de notre comité.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers notre président, Max COQUIN, pour son engagement indéfectible et sa passion inébranlable pour le tennis seinomarin. Grâce à sa vision et à son dévouement, notre comité a su progresser et s'épanouir. Merci, Max, pour tout ce que tu as fait pour notre communauté tennistique !

Je vous souhaite une très belle assemblée générale.

## **7) Approbation du rapport moral**

Il n'y a pas de question, pas d'opposition, pas d'abstention. Le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

## **8) Rapport financier : compte de résultats de l'exercice 23/24**

Jérôme HEPINEUZE, trésorier général présente le rapport du compte de résultat de l'exercice 23/24 :

Charges réalisées : 196.703 € pour un budget de 211.260 €

Produits réalisés : 198.093 € pour un budget de 191.260 €

**Avec des charges inférieures au budget de 14.557 € et des produits supérieurs au budget de 6.833 €, la saison 2023/2024 dégage un excédent de 21.390 € par rapport au budget qui était déficitaire de 20.000 €, soit un résultat excédentaire sur l'exercice de 1.390 €.**

Questions :

**Q : *Comment expliquer l'augmentation du nombre de licences Senior et baisse sur les jeunes ?***

R : Olivier HALBOUT

Je me permets de répondre à cette question parce que c'est en fait une question capitale sur laquelle on a débattu en Comité de direction de Ligue. Nous avons défini une alerte, enfin une mise en alerte en tout cas, parce ce que l'on peut se satisfaire au niveau de la Seine-Maritime, au niveau de la Ligue, au niveau des autres comités, d'un accroissement de licenciés Seniors.

Mais concernant les jeunes, on a eu une baisse de licenciés et par conséquent cette année, on va regarder clairement sur les premiers mois l'évolution, même si dans un premier temps il y aura peu d'augmentation de nouveaux jeunes licenciés parce que les écoles sont commencées. On va laisser passer les élections, et nous créerons un groupe de travail composé aussi d'enseignants professionnels et tous les gens qui sont plutôt proches de ce sujet-là, avec la Commission jeune de la Ligue bien sûr, et des départements. On se doit de réfléchir à plusieurs et de se poser les bonnes questions. Bien sûr, il y a la question de la démographie en Seine-Maritime tout comme dans l'Orne, la Manche, l'Eure, etc... Mais ce n'est pas le seul sujet. Il ne faut pas être fataliste sur ce sujet-là, continuer à aller vers l'avant.

La nouvelle école de tennis répond déjà à ce sujet-là.

L'engagement des enseignants professionnels dans la séance est extrêmement important car il ne suffit pas de mettre la meilleure école de tennis, la meilleure séance, la meilleure organisation possible. L'animation et la dynamique de l'enseignant durant la séance est aussi capitale.

Voilà donc il y a de nombreux sujets, en tout cas si besoin est, en fonction des résultats qu'on va avoir chez les jeunes, la baisse paraît apparemment moins importante que l'on passé pour ce début d'année. Nous sommes dans une mission importante vis-à-vis de la jeunesse à prendre avec sérieux et intérêt. En conclusion, nous devons réfléchir collectivement pour présenter un plan d'action (un plan Marshall pour les enfants en quelque sorte).

**Intervention d'Éric VIET commissaire aux comptes** : celui-ci certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière, les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

#### **Affection du résultat :**

Comme évoqué précédemment, nous avons un excédent de l'année 1 390€. Si vous approuvez, l'excédent de 20.000€ de l'année dernière utilisé va passer en fonds propres ainsi que ce montant de 1 390€, soit une augmentation globale des fonds propres de 21.390€.

A l'unanimité, il est donné quitus de sa gestion au trésorier général pour l'exercice écoulé.

#### **9) Présentation du budget 2025 (J. HEPINEUZE)**

Charges prévues : en hausse de 15.941 € (soit +8.10%)

Produits prévus : en hausse de 14.650 € (soit +7.3%)

**Soit un budget prévisionnel de 212.243 € :**

- **Quasi identique au budget 2024 : +1.383 € (+0.65%)**
- **En hausse de 7.3% par rapport aux produits réalisés en 2024 : + 14.650 €**
- **En hausse de 8.1% par rapport aux charges réalisées en 2024 : + 15.941 €**

Les membres présents de l'assemblée générale votent à l'unanimité le budget prévisionnel 2024/2025 du CD76.

#### **10) Questions des clubs**

Jimmy BERGEOT, Conseiller Sportif Territorial de Dieppe, Le Havre et à François PROUST Conseiller Sportif Territorial sur Rouen vont répondre sur les questions concernant les enseignants :

**Q : Assouplir la règle des diplômes pour donner des cours de tennis de bonne volonté ?**

R : Tout simplement, il est illégal d'enseigner sans carte professionnelle. La carte professionnelle, elle est délivrée à un enseignant en donnant des justificatifs tels que le certificat médical ou le casier judiciaire important pour intervenir auprès du jeune public notamment.

**Q : Un président de club peut-il adouber un CQP-ET stagiaire ?**

R : Le CQP est le certificat de qualification professionnelle. Les règles sont définies par la branche professionnelle du sport et validées par France Compétences. Par conséquent, nous ne pouvons interférer. Pour information, un CQP-ET peut être tuteur d'un CQP-ET stagiaire s'il n'y a pas de DE au sein du club.

**Q : Manque d'enseignants ?**

R : De manière globale, une étude a été réalisée en 2021 auprès de 800 enseignants pour connaître les freins sur le métier :

1°) Le premier frein qui ressort, c'est le binôme enseignant et président à renforcer. Le but c'est pas du tout de vous mettre en difficulté. Parfois l'enseignant est peut-être un peu moins moteur.

2°) Un métier avec peu d'évolution financière.

3°) La structure est parfois limitante. Parfois, vous partagez la salle avec d'autres sports où vous avez peu de terrains couverts et il faut pouvoir s'organiser pour trouver des solutions.

En tout cas, de notre côté, un nouvel élan est donné. En cette saison, 18 stagiaires DE en formation ce qui représente un nouveau record, et une vingtaine de CQP-ET en formation. Donc la question est plutôt, comment fidéliser ces enseignants qui sortent de formation ou comment fidéliser l'enseignant de votre club. Nous allons tenter d'y répondre sur le quiz suivant.

Pour être complet, nous constatons dans certains secteurs une pénurie d'enseignants. Nous allons vous présenter les actions mises en œuvre pour essayer de mettre plus d'enseignants sur le marché :

- La Ligue propose tous les ans des formations CQP-ET et DE. A noter que sur cette saison, le nombre de stagiaires maximum a été augmenté en passant de 16 à 18 cette année en formation.
- Une formation continue a été définie avec la ligue pour permettre à l'enseignant de monter en compétence et de faire évoluer son métier au sein de la vie du club.
- L'autre projet a pour objectif de définir comment vous pourriez éventuellement agir ? Pour faire suite au bilan de la plupart des enseignants, il est constaté qu'ils ont commencé en étant jeune, en aidant le club. Pour susciter et créer cette vocation, il semble important sur le long terme de pouvoir accompagner et créer ce type de parcours entre le coach junior et le club et permettre à l'enfant, à l'adolescent de s'investir d'autant plus (Aide aux séances, être coach junior ou autres). S'ils le souhaitent, il aura la possibilité de suivre la formation CQP-ET puis la formation de DE pour les plus motivés. Cela permettra aux clubs d'être moteur et non acteur sur cette problématique de manque d'enseignants.
- Dans le cadre du recrutement d'un enseignant, qu'est-ce qui peut faciliter les choses ? Comme vous l'avez ressenti depuis 3 ans, nous nous organisons pour vous réunir pour que les clubs proches puissent proposer des choses communes, des événements, des animations, même des fois se partager un enseignant pour lui permettre d'augmenter son volume d'heure sur un 2/3 temps ou un temps plein. On y croit et nous avons des exemples de belles réussites ou sur 2 à 3 clubs proches, l'enseignant a pu être fidélisé. D'autres projets de fidélisation de l'enseignant avec des clubs sont en cours. En tout cas, les clubs proches, réunissez-vous et on est là pour vous accompagner sur les thèmes évoqués précédemment.
- Nous avons créé un groupe WhatsApp des enseignants qui nous permet, lorsque vous nous appelez, de communiquer aussitôt l'information sur les heures que vous recherchez. Ce service permet à tous de réagir rapidement. Il y a la bourse de l'emploi que vous connaissez et tous les moments qu'on va passer ensemble et une vraie volonté pour le coup d'aller vous rencontrer. Donc n'hésitez pas, nos téléphones, nos mails sont ouverts. On va dans les clubs, on est là pour vous et on est là au besoin.

**Q : Club TC Estuaire : Les clubs comme le nôtre, petite commune de 5000 habitants, investissent beaucoup dans la formation. Les jeunes arrivés au lycée puis en études supérieures se retrouvent dans des grandes agglomérations. Ils intègrent souvent les clubs de ces agglomérations et ces derniers récupèrent à peu de frais, des jeunes et des bons jeunes joueurs. Dans le tennis de table, une grille de niveau national assure une compensation lors de ces transferts au titre de la formation encadré par l'âge, le classement, etc...Ce type de dédommagement permettrait une petite compensation et ferait sens. Est-ce que cela a été envisagé et est envisageable ? Le CD 76 ou la ligue peuvent-ils œuvrer vers une justice en ce sens ?**

R : Olivier HALBOUT : Premièrement, ce sujet est un sujet national, et non afférent spécifiquement à la Seine-Maritime ou à la Normandie.

A savoir depuis que je suis dirigeant, cette question a été posée plusieurs fois. Elle avait été posée à Jean GACHASSIN à l'AG de la Ligue de Normandie quand il était venu et sur le mandat suivant alors que j'avais été Vice-président de la FFT en charge de la DTN, Bernard GIUDICELLI m'avait demandé de travailler sur le sujet avec des joueurs.

Dans l'idée du football, on avait travaillé sur des jeunes comme Richard GASQUET qui venait de Sérignan. A travers sa carrière professionnelle ou le joueur dans ce sport, dans en tout cas dans les 100 meilleurs du monde, génère vraiment de la ressource, du capital, qu'il puisse y avoir un retour d'investissement comme pour les clubs de football formateurs (Ex Didier Drogba, avec Le Mans, avec Guingamp où les clubs avaient touché des chèques très importants pour eux qu'ils jouaient en nationale).

Par conséquent, j'ai travaillé et essayé d'être une cheville ouvrière sur ce sujet-là avec Éric DEBLICKER qui est conseiller du Président MORETTON aujourd'hui. Et finalement je me suis pris un mur dans la mesure où les joueurs n'étaient pas intéressés de pouvoir redonner à leurs clubs formateurs durant leur carrière, ceux même qui ont permis au départ la formation du joueur.

Concernant tes propos, j'ai l'impression que tu parles aussi du joueur qui est dans le club et qui au travers de ses études va aller plutôt vers une des grandes villes comme Le Havre, Rouen, Cherbourg, Caen, etc... Mon sentiment personnel, que vous partagez ou non et on le voit déjà avec nos enfants est le suivant. Comme je vous l'ai précisé, j'habite à Saint-Georges-Des-Groseillers dans l'Orne et très clairement, mes enfants sont allés au collège, puis au lycée et par la suite vers de grande ville pour différentes motivations ou par leur étude. Dans le tennis comme dans la vie à un moment donné, le jeune va quitter son club pour aller qui sait dans une grande ville dans le cadre de ses études. Comme pour l'attractivité de la grande ville, nous avons aussi l'attractivité du club. Effectivement cela peut être frustrant de voir " en tant que club formateur initial ", club qui a formé et permis au jeune de progresser et pourquoi pas en 2nde série, de constater finalement que le club urbain dans le cadre de ses études bénéficiera de l'apport de la formation. Mon sentiment est le suivant. Nos enfants, leur carrière "si amateur soit elle" ne nous appartient pas comme à l'école. On ne peut pas le laisser dans la commune pendant 10 ans, 15 ans pour la simple raison ou c'est la commune où il est allé ou vécu. Il n'a rien à nous redonner quelque part. Dans la nature des choses, un gamin évolue dans la vie et ceci reste son propre choix, c'est son propre chemin. En tant que président de club à Flers durant une période, nous avons connu Maxime FORCIN. Ce jeune originaire de la Ferrière aux étangs (petit village) est venu jouer par la suite à Flers puis au TC Caen. Ce parcours est justifié et normal et quelque part le club de Flers a été un club formateur le TC Caen un club accélérateur. Cette question a vraiment du sens et du fond et y répondre maintenant n'est pas simple. Définir un retour financier selon une grille financière établie, je peux le comprendre, mais néanmoins je pense que c'est compliqué vis-à-vis d'un jeune qui plus est un jeune amateur. Pour un joueur professionnel, je trouvais cette idée intéressante pour un gamin qui est né dans un club, puis par la suite a fait sa formation, son accélération dans d'autres clubs pour finir dans un des grands clubs français. Un contre-exemple à Lillebonne mais cela reste très rare et je peux le comprendre. Pour les joueurs qui restent des joueurs amateurs qui évoluent dans la vie, et pour certains vont partir en fac américaine ou dans des grandes écoles, mon sentiment personnel diffère.

Je n'apporte pas une réponse, mais un sentiment un peu personnel. En tout cas, ce sujet pose de nombreuses réflexions et cette question est posée régulièrement. Je suis prêt à en débattre tout à l'heure et si certains veulent me communiquer leur avis, cela sera avec plaisir.

**Q : Cette décision est-elle du ressort de la Ligue ou du National ?**

R : Olivier HALBOUT : A noter, nous avons des frontières avec les Hauts de France, avec le Centre Val de Loire, avec les Pays de la Loire. De ce fait, si nous définissons une règle, alors qu'elle n'est pas appliquée sur les territoires proches de la Ligue de Normandie comme à Eu, le Tréport, etc...cela devient très complexe et ne peut être qu'un sujet national.

A l'échelle des amateurs, la question au niveau national n'a pas été évoquée. Cela pourrait être intéressant. Par contre, au Conseil des présidents de Ligue, il peut être important de relayer ce sujet et de pouvoir en discuter. A mon sens, cela peut être un sujet commun.

**Q : Effectivement je pense que le point central est surtout que le club qui reçoit finalement le joueur indemnise le club initial mais ce n'est pas au joueur de prendre cette charge sur ses deniers personnels. Un reversement symbolique qui peut être de l'ordre simplement de 200€ ... 400€ et qui finalement une somme nulle au niveau de la ligue (un club qui donne, et l'autre qui reçoit). Pour compléter le sujet, me semble-t-il, que ce thème est à aborder au niveau national mais à minima au niveau de la ligue comme cela est réalisé par la fédération du tennis de table.**

R : Olivier HALBOUT : J'apporte juste une précision. Vous avez compris. Je parlais de Manon ARCANGIOLI tout à l'heure que vous connaissez tous ; tout comme Alice ROBBE, Jules MARIE.

Nous aurions plutôt l'idée de leur demander de proposer dans leur club une animation avec les enfants, un clinique avec les enfants, une exhibition. Nos joueurs et nos joueuses normandes sont plutôt bien élevés et réceptifs sur le sujet. Peu d'exemples de joueurs ou joueuses qui ne sont pas venus redonner à leur club, formateur ou accélérateur, leur club de jeunesse. Ils sont plutôt toujours ouverts et nous pouvons les remercier pour leur reconnaissance envers les clubs qui ont pu l'aider car ils ont à l'esprit les coûts engagés et l'énergie déployée par vous tous. Vous en êtes tous les témoins.

**Q : Serait-il possible de réaliser un sondage anonyme sur la rémunération des éducateurs, entraîneurs, directeurs sportifs pour permettre au club de mieux adapter leur positionnement sur ce sujet ?**

R : Olivier HALBOUT : Il faut savoir qu'à chaque club, vous avez un contexte différent. Ce qui vous ressemble ? C'est le bassin de population et son économie qui est générée y compris d'un point de vue social. Vous êtes issu d'un même bassin et par conséquent vous vous ressemblez et la comparaison serait plus simple.

Néanmoins à l'échelle d'un club, c'est plus compliqué dans la mesure où chacun des clubs a sa propre identité, sa propre gouvernance, sa propre économie.

L'économie de la Seine-Maritime est-elle identique à celle de la Manche ? Le club de Dieppe n'a peut-être pas la même économie, la même dimension que le club de Eu Le Tréport.

L'attente que vous avez de votre enseignant professionnel à travers son contrat de travail, au travers de sa fiche de poste n'est pas forcément la même. Donc cette question n'est pas simple mais reste intéressante. C'est intéressant ce sujet et pour avoir échangé avec Nicolas BAILLEUL, directeur administratif de la Ligue. On va organiser simplement en début d'année 2025 un sondage anonyme auprès des clubs qui souhaitent y répondre pour avoir une vision précise et des repères. Sondage réalisé auprès des clubs ou le club X indiquera sa vision, des critères comme le nombre de licenciés, salle couverte, le nombre de terrains, etc. Évidemment on parle de salaire, on parle de RH, et par conséquent vis-à-vis du salarié, on se doit d'être vigilant.

**Q : Club de Saint Léonard - Est-il possible d'exiger la liste des joueurs en Sénior plus pour équilibrer les poules et les divisions ?**

R : Eric BROUSSIN : Les inscriptions des équipes se déroulent au mois d'août et comme vous le savez, les licences dans les clubs ne sont pas complètement finalisées. De ce fait, on ne peut pas inscrire les clubs dans ADOC au niveau des équipes car elles sont incomplètes.

**Q : Est-il possible de définir des poules équilibrées ?**

R : Eric BROUSSIN : Le règlement de la Ligue précise que les poules dépendent du résultat sportif des équipes et de ce fait des montées et des descentes. En conséquence, nous ne pouvons pas influencer sur le choix des équipes dans ces poules sportives.

**Q : Club de Pavilly Barentin – Club de Préaux - Pour les Séniors, va-t-il y avoir un sondage sur la refonte des championnats par équipe ?**

R : Eric BROUSSIN : Marianne CLIQUET qui est présente, responsable de la Commission sénior de la Ligue de Normandie vous confirme qu'un sondage sera organisé après les élections de la Ligue de Normandie fin novembre.

**Q : Club de Rouen Port - Pour les joueurs étrangers, à quelle épreuve peuvent-ils participer ? Comment se passe le reclassement ?**

R : Eric BROUSSIN : Pour les joueurs étrangers, sachez que les ressortissants européens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série peuvent participer aux championnats individuels de la Ligue, et donc du département. En championnat par équipe, il n'y a rien qui interdit de faire jouer un ressortissant étranger dans une équipe, mais il doit être licencié et faire partie des pays européens (articles 98 à 100 des Règlements Sportifs FFT). Pour les ressortissants non européens, nous vous répondrons individuellement.

**Q : Club d'Hénouville - Quelles subventions peut-on demander pour la rénovation d'installations ?**

R : Gautier QUESNEL : Tout dépend du type de projet, si c'est de la rénovation, construction d'un terrain de tennis, Padel ou Beach. Donc il y a plusieurs choses qui sont regardées.

Dans un premier temps, il y a l'aspect technique de choses. On étudie si le projet respecte les normes. Pour la majorité des cas, c'est la norme NF B90110 qui régit les conditions de réalisation des terrains de tennis et/ou si le projet aussi respecte le cahier des charges fédéral. C'est très important si on regarde aussi l'entreprise qui est retenue pour les travaux. Si c'est une entreprise qui est connue par les services de la Fédération (plan Qualité Tennis etc.) ou ça peut être aussi une autre entreprise qui n'opère pas sur ces référentiels. Mais là y a une étude approfondie de la Fédération.

Il y a aussi l'aspect développement, c'est-à-dire que dans la majorité des projets, on va vous demander de réaliser un projet de développement et vous projetez d'ici 4 ou 5 ans. Vous allez devoir dire en quoi la rénovation par exemple d'un béton poreux, si c'est le cas, va vous permettre d'atteindre vos objectifs. Par exemple, si le terrain est en piteux état et que jusqu'alors vous ne pouvez pas accueillir de scolaires ou même d'établissements médico-sociaux.

Après, sur l'aspect process, il faut rester assez large et pas forcément détaillé. Mais il faut qu'il y ait un avis technique à donner au niveau de la Fédération pour le projet et après la décision d'octroi ou de refus.

## **11) Modification des Statuts**

Conformément aux statuts complets envoyés le 07/10/2024, Max COQUIN présente les principales modifications des statuts du comité départemental sujets au vote :

### **- TITRE I : BUT et COMPOSITION**

#### **Article 1 : Objet – Buts – Durée – Siège Social**

Il est formé entre les associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis dont le siège se trouve sur le territoire défini à l'article 2 ci-dessous, une association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901,

**ainsi que par les présents statuts.**

a. de favoriser la pratique du tennis, du para-tennis, du beach tennis, du padel, **et de la courte paume et du pickleball** par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la Ligue de Normandie de Tennis.

### **- TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :**

#### **Article 6 : Fonctionnement**

**Article 6.6:** Le fractionnement des voix dont est personnellement titulaire un membre de l'Assemblée générale est interdit. Ces voix sont nécessairement exprimées de façon uniforme. Cependant, dans l'hypothèse où un membre serait titulaire d'une procuration, ce dernier doit pouvoir voter différemment en son nom d'une part et au nom de la personne qui lui a donné procuration d'autre part.

### **- TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :**

#### **Article 8 : COMPOSITION**

**Article 8.2:** Les salariés de la FFT, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ou les agents publics placés auprès de la Fédération, d'une Ligue ou d'un Comité départemental ne peuvent être candidats au Comité de direction du Comité départemental.

~~Il en va de même des salariés d'une association affiliée ou d'une structure habilitée.~~

Est considérée comme salariée au sens du présent article, toute personne rémunérée au titre d'un contrat de travail.

### **TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :**

#### **Article 11 : Rétribution – Remboursements de Frais**

~~Le Comité fédéral de la FFT fixe les principes selon lesquels les membres du Comité de direction peuvent percevoir une rétribution.~~

~~Dans l'hypothèse où un/des membres du comité direction du Comité départemental seraient rétribués, une information est réalisée par le Comité départemental au Comité fédéral.~~

### **TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT :**

#### **Article 14 : Règlement des réunions, votes, utilisation de procédés électroniques.**

#### **Article 14.7: Obligations de discrétion :**

Les membres du Comité de direction et du Bureau, des commissions ou groupes de travail du Comité départemental, ainsi que, de façon générale, toutes personnes soumises à l'autorité du Comité départemental, sont tenus d'observer une discrétion absolue sur les informations, avis et études en cours dont ils seraient amenés à avoir connaissance pendant les réunions ou à l'occasion de leurs activités au sein du Comité départemental.

Ils sont en outre tenus de s'abstenir de toute déclaration publique avant communication officielle par l'autorité compétente. La méconnaissance de ces dispositions rend notamment l'intéressé passible de poursuites disciplinaires.

## **12) Présentation de la liste candidate au Comité de Direction**

Rejointe par les colistiers, Nathalie BALLANDONNE présente les personnes de la liste. Celle-ci donne les principales priorités sur son programme :

- Aide et soutien aux clubs : Nous ferons tout ce qu'il faut pour soutenir nos clubs, les aider à se développer, que ce soit au niveau des terrains, des pistes et également des espaces de vie.
- Le bénévolat : Très prochainement, nous allons créer une commission du bénévolat et s'assurer que les bénévoles dans les clubs soient reconnus et soient valorisés à leur juste titre. Nous souhaitons également encourager la création de bureaux jeunes dans les clubs et susciter ainsi de nouvelles vocations.
- L'inclusion et la diversité : promouvoir un tennis inclusif où chacun se sent bienvenu, que ce soit en termes de genre, d'âge ou de capacité, et permettre à tous de s'épanouir.
- Les évènements et les compétitions : partager nos instants de compétition et de convivialité afin de dynamiser nos championnats.

*« Je suis convaincue avec toute mon équipe, que c'est ensemble, en unissant nos forces, que nous pourrions atteindre nos objectifs. »*

## **13) Election du Comité de Direction / du Délégué et de son suppléant à l'AG de la FFT**

Les délégués sont intégrés directement dans la liste :

Nathalie BALLANDONNE, Titulaire // Jean-Luc ARCADE, Suppléant

**Interruption de séance pour les votes sur les modifications de statut et l'élection du Comité de Direction.**

## **14) Intervention de l'Equipe Technique**

Jimmy BERGEOT et François PROUST donnent les résultats du quiz qui a été fait auprès des Présidents de clubs.

Remerciement aux 3 présidents qui acceptent de monter sur scène pour répondre aux questions en direct et n'ont pas répondu au quizz : Aurore GIRARD (Fécamp TC), Arnaud TILLIER (Elbeuf AL Buquet) et Nicolas KHELIF (Dieppe Tennis Squash).

***« Quels objectifs de l'optimisation de l'école de tennis vous paraissent les plus importants ? »***

Pourquoi développer un projet éducatif socialisant et sportif dans l'optimisation de l'école de tennis ? On peut développer l'éducatif en étant coach junior donc, c'est-à-dire en éduquant au bénévolat. Un projet socialisant. Pourquoi ? Parce que l'enfant va pouvoir monter en compétence dans ses relations humaines. Il va avoir plus de monde et sportif parce qu'il va pouvoir progresser plus rapidement. C'est vraiment un projet à 360 degrés.



### **« Augmenter la fidélisation des enfants de moins de 10 ans. Pourquoi ? »**

Parce que les enfants vont progresser plus vite, accrochés beaucoup plus facilement à la pratique.

### **« Améliorer le niveau général des enfants de 10 ans et moins » ?**

Parce qu'ils vont jouer plus avec plus de qualité.

Pour les clubs qui se lancent dans l'optimisation, qui mettent des choses en place, il y a déjà des premiers retours des enseignants mais aussi des parents dès le premier cycle. Comme quoi la progression vient plus rapidement donc c'est très encourageant.

### **Permettre à chaque jeune de trouver sa place au sein du club ?**

Jusqu'à présent, il y a le compétiteur qui a sa place qu'on voit souvent au sein du club et des fois, les autres sont un petit peu oublié. Permettre aux enfants d'être coach junior, de s'investir dans le club, dans des animations, d'être superviseur etc., ça permet à chacun de pouvoir trouver sa place. Autre anecdote, certains clubs ont mis en place et d'autres vont mettre en place des bureaux des jeunes.

Voilà donc ils ont commencé avec des coaches juniors et maintenant il y a des bureaux des jeunes. C'est un pas vers le bénévolat. Les enfants s'impliquent dans la vie du club.

### **Quels sont les leviers pour atteindre ces objectifs ?**

Mettre en place une pédagogie du titre tournée vers le jeu et le match. Parce que tout simplement ludique pour permettre aux enfants d'être plus investis et de progresser plus rapidement. Et faire le match parce que le match, dès les premières séances, on va habituer les enfants à jouer des matchs.

On parlait tout à l'heure des championnats individuels. C'est une des choses qui a peut-être mise en place pour essayer de renflouer un petit peu le nombre de jeunes dans les championnats individuels, sur les catégories et sur les catégories supérieures.

Proposer une 2<sup>ème</sup> séance hebdomadaire aux enfants les plus motivés, en optimisant le nombre d'enfants par créneau, on va pouvoir libérer un terrain pour pouvoir les faire jouer, intégrer les juniors dans les séances. La première marche qui est possible, dans tous les clubs que même les certains plus petits que j'ai en tête ont réussi à le faire tout simplement pour les enfants du groupe d'avant pour les faire rester sur le groupe d'après. C'est la première marche qu'on va intégrer les coaches juniors dans vos séances et de coaching.

L'autre c'est proposer une offre variée avec 2 rendez-vous par semaine car des fois elle n'est pas possible ou les enfants n'ont pas la possibilité mais proposer un 2<sup>ème</sup> moment, une animation ou un moment magique pour leur permettre de revenir une seconde fois. Ça va leur permettre de progresser et de s'investir plus dans le club.

### **Quels moyens puis-je utiliser pour fidéliser l'enseignant de mon club, hors rémunérations et primes ?**

Je pense qu'il faut l'intégrer vraiment dans l'équipe et donc lui permettre d'être partie prenante dans la politique sportive du club. L'idée c'est de fixer des objectifs en commun pour entretenir la motivation du salarié. Inviter l'enseignant aux réunions de Bureau lorsque le sujet le concerne : animation, bilan de l'école de tennis... Proposer un entretien individuel (Professionnel obligatoire tous les 2 ans). Cela permet de faire le point sur les forces et sur les points d'amélioration au niveau du club.

### Remise des prix du concours « Joue ton match »

Pour rappel, ce concours récompense les clubs qui faisaient jouer le plus de matchs en pourcentage des enfants de 10 ans et moins. Il y avait 3 catégories : la première avec le plus d'enfants à 20 matchs, la 2<sup>ème</sup> le plus d'enfants de 5 à 19 matchs et la 3<sup>ème</sup> le plus d'enfants de 1 à 4 matchs.

3<sup>ème</sup> catégorie de 1 à 4 matchs : ELBEUF BUQUET avec 50%

2<sup>ème</sup> catégorie de 5 à 19 matchs : CANY TC avec 35%

1<sup>ère</sup> catégorie + 20 matchs : LILLEBONNE US avec 16%

Des kits pédagogiques sont remis aux clubs.

### **15) Remise des médailles Fédérales**

Les médailles de bronze seront remises durant le dîner en fin de journée ou dans les clubs ou autres événements organisés par le comité pour les absents :

- Anne GAMBET – Présidente (AUMAËLE ES)
- Jean-Jacques LETALON – Trésorier & Secrétaire Général (DIEPPE TENNIS SQUASH)
- Mathieu MATON – Président (FONTAINE LA MALLET UFT)

Les médailles d'argent sont remises par Olivier HALBOUT et Max COQUIN en séance :

- Philippe DAUZOU – Président (SAINT VALÉRY EN CAUX)
- Gérard DENEUVE – Président (SAINT LÉONARD TCM)

La médaille de vermeil est remise par Olivier HALBOUT et Max COQUIN en séance :

- Régis GUEDOT - Président ROUEN ASPTT

Les médailles de vermeil seront remises à l'AG de la Ligue :

- Renée DUMONT – Présidente (SAINT NICOLAS D'ALIERMONT TC)
- Hervé FERRAND – Président (LES AUTHIEUX TC)

### **16) Remise des prix du Podium des clubs 2023/2024**

Les prix distribués sont numéraires et par catégorie :

500€ pour le 1<sup>er</sup>, 300€ pour le 2<sup>ème</sup>, 200€ pour le 3<sup>ème</sup> et 100€ pour le 4<sup>ème</sup>.

<b>Clubs – de 150 licences</b>
4 <sup>ème</sup> Saint Saëns Varenne TC
3 <sup>ème</sup> Petit Couronne AA
2 <sup>ème</sup> Yainville Le Trait TC
1 <sup>er</sup> Le Petit Quevilly TC

<b>Clubs de 151 à 300 licences :</b>
4 <sup>ème</sup> Canteleu TC
3 <sup>ème</sup> Saint Martin du Manoir TC
2 <sup>ème</sup> Saint Aubin TC
1 <sup>er</sup> Lillebonne US

<b>Clubs de + de 300 licences :</b>
4 <sup>ème</sup> Le Havre AC
3 <sup>ème</sup> Tennis Petit Caux Varengeville
2 <sup>ème</sup> Bois Guillaume USC Tennis
1 <sup>er</sup> Yvetot TC

## **17) Intervention de Maëlle CROIZE et Gautier QUESNEL, Conseillers En Développement**

Arrivée il y a un mois à la suite de Paula, Maëlle récupère les clubs du secteur Terre de Lin et Val de Seine Nord. Elle a la charge de la communication et travaille avec certaines commissions. Elle a été dans un club omnisport en tant qu'agent de développement, et connaît déjà le monde de l'associatif. Et en dernier poste, elle était chez Ferrero à Kinder Joy of Moving.

### Le Tennis Santé

- Le tennis, un sport modulable, donc un sport qui s'adapte à tous
- Loi santé 2016 (l'activité physique est reconnue comme outil thérapeutique)
- Les sports de raquettes diminuent de 47% la mortalité toutes maladies confondues et de 56% les maladies cardiovasculaires
- Le tennis est sport n°1 en matière d'allongement d'espérance de vie (+9 ans)

Pour être labellisés, les clubs candidats doivent obéir à un cahier des charges à plusieurs prérequis dont disposer d'un enseignant DE/DES formé « Tennis Santé », prendre en charge des patients pratiquants atteints de pathologies chroniques. Il faut vraiment mettre en place une pratique encadrée avec du matériel adapté.

Afin de vous faire connaître, il est conseillé de renseigner une offre Tennis Santé sur Tenup.

Le Label est attribué pour une durée de 3 années.

### **Kootez**

C'est un nouveau logiciel gratuit qui a été développé par une start-up en partenariat avec la Fédération et ça vous permet de calculer le coût réel d'un pratiquant dans votre club et de pouvoir ainsi ajuster vos tarifs.

### **Hello Asso :**

- Solution gratuite pour les clubs
- Simple d'utilisation
- + 230K associations en portefeuille
- Une équipe technique disponible en plus de la HOTLINE ADOC FFT

### **Pickleball :**

- Pour délivrer des licences, il faut que le club accepte d'être référencé dans le répertoire national des clubs proposant des activités.

### **Ten' Up :**

- 49 clubs paiement en ligne sur 128 clubs = 38 % des clubs
- 14 clubs sur 2023-2024 ayant proposé des locations horaires
- 80 clubs avec au moins un tarif grand public sur ce début de saison

### **Points de collecte balles :**

- Honfleur, Mont Saint Aignan TC, AS Rouen Université Club

### **Résultat du vote sur la modification des statuts :**

M. Pascal GOT, membre de la commission régionale des litiges annonce les résultats du vote sur les modifications des statuts : le nombre de voix au total est de 374. Nombre de voix exprimées : 374. Nombre de voix blancs ou nuls : 0. De ce fait, les modifications de statuts sont adoptées à l'unanimité à 100%.

### **Résultat de l'élection du Comité de Direction / du Délégué et de son suppléant à l'AG de la FFT**

M. Pascal GOT, membre de la commission régionale des litiges annonce les résultats du vote sur l'élection des délégués : le nombre de voix au total est de 374. Nombre de voix exprimées : 334. Nombre de voix blancs ou nuls : 40. La liste « Les clubs au cœur de notre engagement en Seine-Maritime » conduite par Nathalie BALLANDONNE est élue à 100%. Madame BALLANDONNE est élue déléguée titulaire et Jean-Luc ARCADE est élu délégué suppléant, à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis qui aura lieu le 14 décembre prochain.

### **18) Intervention de Bernard MALINE, vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif 76.**

Nous faisons une conférence nationale le 8 novembre à l'Hôtel du Département sur la lutte contre les discriminations. Mais décevant de voir que le tennis ne soit pas représenté à cette journée.

Le CDOS travaille aussi sur les valeurs de l'olympisme. La Seine-Maritime a beaucoup travaillé sur les 6 premiers mois de 2024 : sur les écoles, les collèges et nous avons touché plus de 5.000 enfants. Nous avons réalisé des expositions pour diffuser ces valeurs de l'olympisme.

On travaille aussi sur l'accompagnement des clubs, notamment sur les clubs qui sont en difficulté ou les clubs qui sont dans les banlieues, les quartiers difficiles aussi, c'est un problème important.

Un autre grand volet sur lequel on travaille, c'est le handicap. Le handicap avec le tennis, je crois que vous êtes assez bien placé là-dessus. Il y a plus d'une trentaine de clubs de tennis en Seine-Maritime qui sont labellisés Sport et Handicap. C'est le CDOS qui assure le secrétariat de la commission départementale avec l'État et avec le département aussi pour vérifier que vous avez les structures suffisantes pour accueillir des handicapés et permettre aussi en même temps de travailler sur le club inclusif. On travaille aussi sur le sport santé.

Il y a un thème qui nous préoccupe fortement. Les comités départementaux, les clubs commencent à avoir de plus en plus de difficultés pour trouver des bénévoles. Et c'est un point qui est en train de se généraliser. C'est, je crois pour moi, pour ma part, un des points qu'il faudra travailler sur l'olympiade qui commence.

Alors naturellement, ce n'est pas vous ni moi qui pouvons résoudre ce problème. Même si on fait des actions auprès de nos jeunes pour rejoindre le bénévolat. Mais ce ne sera pas suffisant parce qu'on le fait déjà et je pense qu'il va falloir travailler pour convaincre nos différents élus et créer un statut du bénévole.

## **19) Intervention de Mme Séverine GEST, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée des Sports et de la Jeunesse.**

Tout d'abord, je voudrais féliciter Nathalie BALLANDONNE pour la présidence du Comité. Bravo à toute son équipe

Permettez-moi d'excuser le président du département de Seine-Maritime, Bertrand BELLANGER, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui et sachez que c'est un véritable plaisir pour moi d'être présente ici. Je crois que j'y suis tous les ans en tant que vice-présidente en charge de la jeunesse sports. Donc votre assemblée générale commence à être pour moi donc un véritable rendez-vous annuel pour moi. Vous le savez, j'aime rappeler l'importance du sport dans notre vie quotidienne alors que nous devenons de plus en plus sédentaires.

Le sport, c'est le bien vivre ensemble, la tolérance, le respect de chacun et un fort esprit d'équipe dans les sports collectifs comme dans les sports individuels. Cet esprit d'équipe, nous le retrouvons dans le tennis car, derrière chaque athlète, n'oublions pas qu'il y a des entraîneurs, des préparateurs physiques, des médecins, des nutritionnistes et tant d'autres professionnels et bénévoles dévoués.

Vous pouvez être fiers de tout le travail que vous réalisez à la fois dans le tennis féminin, le tennis inclusion et le tennis santé. C'est le même esprit d'équipe qui permettent de favoriser un vivre ensemble et le partage dans notre société qui en a bien besoin.

Pour permettre tout cela, je sais que nous pouvons compter sur nos associations sportives qui sont un véritable pourvoyeur de lien social au plus près de la vie de nos habitants. Et c'est là que les comités sportifs, dont celui de tennis, jouent un rôle déterminant. Au département, nous sommes fiers de pouvoir travailler avec vous. C'est un véritable partenariat de confiance depuis de nombreuses années et nous sommes, je dois le dire, toujours très bien accueilli. Mais le comité est aussi très bien accueilli par le Département au sein de sa Maison des sports.

C'est tout le sens des 11 millions d'euros que nous avons voté pour le sport au budget 2024 avec la majorité départementale. Plus qu'un montant, c'est un réel levier pour concrétiser des projets attendus par nos associations à la fois manifestations sportives, équipements et matériels. Je pense par exemple à l'Open 76 Dyapason que nous avons soutenu dès la première édition, ainsi que le tournoi WTA 250\$.

Nous sommes convaincus de l'importance des comités sportifs départementaux et qu'il est de notre responsabilité d'élus locaux de pouvoir les soutenir. Il en va même de la survie nos associations sportives sur nos territoires. Je souhaite néanmoins rappeler au club qu'il faudra être très vigilant désormais. Nous ne ferons pas de session de rattrapage pour ceux qui ne remplissent pas correctement leur dossier. Il est assez coutumier dans les clubs de nous inventer quelquefois, ce n'est pas le cas de la majorité des clubs et des associations, de nous dire qu'ils ont oublié la date, qu'ils ont un président qui n'est plus là ou quelqu'un de malade qui n'a pas rempli les dossiers et de régulièrement faire rattraper les dossiers, les subventions dans le courant de l'année après la date butoir. Il va falloir être très vigilant parce qu'on l'accepte depuis quelques temps. Mais je crois que dès l'année prochaine, nous ne l'accepterons plus. Je préfère vous le dire dès maintenant.

Je souhaitais aussi remercier le président Max COQUIN avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Il a beaucoup œuvré, il a donné beaucoup de son temps pour le tennis, toujours avec gentillesse et bienveillance. Merci Max, parce que tu vas nous manquer, ça, c'est sûr.

Merci pour votre attention et je suis à votre disposition pendant le petit verre de l'amitié pour répondre à vos questions si vous en avez ou dès maintenant si vous le souhaitez.

## **20) Intervention d'Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie de Tennis**

Je voulais d'abord évidemment féliciter Nathalie qui est très enthousiaste à l'idée d'être présidente du comité de Seine-Maritime. Je te souhaite plein de bonnes choses à toi, à ton équipe. Alors on a les élections de la Ligue, de la

Manche quand même encore à faire. Mais si nous devons continuer ensemble on sait bien qu'on continuera main dans la main à avancer avec votre beau territoire et vos beaux clubs.

À l'échelle de la Ligue, simplement, vous dire que la ligue se porte bien. On est arrivé à près de 53 000 licenciés sur la saison dernière. La Ligue se porte bien, c'est grâce à vous. Nous, on est là, on est vos représentants, on est là pour vous représenter. À travers cette assemblée générale, vous avez demandé à Nathalie et à son équipe, de vous représenter pendant quatre ans et à l'échelle de la ligue, c'est la même chose. C'est une belle mission, mais ça impose aussi un devoir et on essaye évidemment de l'assumer le mieux possible à vos côtés.

Un petit mot sur le padel

Nous étions en 2020 à 9 pistes, nous allons passer la semaine prochaine à plus de 100 pistes. La machine est en route, la machine continue et c'est vrai que vous, qui avez Le Havre ou qui avez Rouen, on sait qu'il y a des privés qui investissent dans le padel en Normandie. Vous dire que notre démarche est à la source avec les privés. Typiquement avec Alain Gripon et avec les collègues, dès que nous avons connaissance d'un projet de padel privé, nous allons à la rencontre des gens. Pourquoi ? Parce qu'on veut que ces gens viennent s'affilier dans notre famille et puissent, comme chacun, proposer une prestation, une pratique qui est le padel. Il faut s'adapter et embarquer ces gens avec nous pour qu'on puisse avoir un réseau de padel pour pas qu'on fasse des dizaines et des dizaines de kilomètres pour aller faire un match par équipe, pour qu'on puisse proposer de la formation à nos enseignants, qu'on puisse proposer de l'enseignement à nos pratiquants. On a besoin aussi que vous des clubs ou pas encore, entre guillemets. Mais comme le club de Neufchâtel, qui n'a pas de padel autour de lui et qui veut investir dans le padel, on trouve que c'est très bien. Donc c'est le genre de projet qu'on accompagne parce qu'on a besoin aussi d'un équilibre entre les privés et nous, nos clubs. On va continuer avec la Ligue à vouloir suivre les investissements de padel dans des clubs fédéraux.

Alain Gripon est à votre disposition et notre élu, c'était Pascal COURAY DU PARC, sur le mandat dernier. Mais si vous nous faites confiance à l'élection de la Ligue, ce sera aussi Nathalie LECOINTE qui viendra s'investir dans cette mission.

Le développement de la pratique encadrée

On vous écoute, c'est vous qui le dites : La pratique encadrée, c'est ce qui marche bien. Aujourd'hui, la pratique libre ne plaît pas comme réserver son terrain, trouver son partenaire, amener les balles etc. Ce que les gens aiment et on le voit dans d'autres pratiques sportives, c'est le vendredi soir à 19 h. Je sais que j'ai mon cours collectif et je vais rencontrer les amis que je me suis fait dans ce cours collectif dans cette école de tennis adultes. Je n'ai pas besoin d'amener les balles, je n'ai pas besoin des partenaires, j'ai mon coach, je ne m'occupe pas de réserver le terrain.

On voit que la pratique encadrée dans l'école de tennis adultes, c'est vraiment une pratique où les gens sont vraiment en attente de ça. Si vous faites le petit match libre de temps en temps, à la fin du trimestre, avec le petit apéro, avec la rilette party, c'est encore mieux.

Loi Sport

C'est important, en tant que dirigeant tennis, que vous ayez connaissance de cette loi sport au moins sur deux sujets.

C'est la loi sport du 2 mars 2022. Ça veut dire que la représentation des hommes et des femmes est a minima de 40 % dans un comité départemental et dans une ligue, à 50 % d'ores et déjà, à la Fédération Française de Tennis. En 2028, nous passerons à 50 / 50. Ça veut dire que nous, en Normandie, Nathalie en est témoin, plus que témoin, elle en est même actrice. Mesdames, vous vous rappelez qu'on avait fait une fantastique journée historique en réunissant 250 femmes autour des états généraux du tennis féminin.

En fait, qu'on ait des talents féminins qui nous rejoignent, on a anticipé les choses et aujourd'hui, ce qui compte, c'est comme vous, on en parle souvent, c'est que quand vous venez dans une association, quand vous voulez vous engager, c'est y trouver du bien-être. C'est une aventure humaine, c'est une aventure associative. On a fait les choses dans l'ordre.

Et enfin, c'est important, vous votez maintenant trois fois. Vous venez de voter pour les élections départementales. Le 16 novembre, vous allez voter pour élire une présidente ou un président de Ligue à l'Assemblée Générale de la Ligue. Et vous allez voter maintenant une troisième fois car avec cette loi sport, vous allez pouvoir voter pour élire le président ou la présidente de la Fédération Française de Tennis. Et donc, vous allez pouvoir voter à partir du 12 décembre à 10 h jusqu'au 14 décembre à 12 h. Vous allez recevoir un code et vous pourrez voter de votre smartphone, de votre tablette ou de votre ordinateur. Aujourd'hui, vous pouvez interagir sur la démocratie fédérale, je pense que c'est très important. Donc vous allez pouvoir voter.

Je vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale de la Ligue de Normandie de tennis à Deauville, à l'hôtel de l'Amirauté. Un accueil à 14 h pour une assemblée générale à 15 h et simplement ne soyez pas en retard car je vous réserve une surprise émotion dès le début de la journée.

## **21) Conclusion**

Avant de clore cette assemblée générale, Max COQUIN a le plaisir de mettre à l'honneur une personne qui a marqué l'histoire de notre comité de tennis par son engagement et sa générosité : Paula Cunha Costa.

Max Coquin appelle Paula à se joindre à nous, en présence de sa fille Mathilde, pour retracer ensemble les étapes marquantes de sa carrière. Paula a accompagné notre comité pendant de nombreuses années et ses talents, sa compétence et son dévouement ont été reconnus par pas moins de six présidents et leurs équipes successives. Elle a traversé les mandats avec cette constance et cette passion qui font d'elle une figure essentielle de notre communauté tennistique.

Les mots de ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle se rejoignent et révèlent une image d'une grande richesse humaine : gentillesse, disponibilité, bonne humeur, sens du service, conseils avisés, compétence indéniable, investissement sans faille... Paula a su, par son savoir-faire et son sourire, créer un lien avec chaque club, chaque membre, chaque personne croisant son chemin.

Chacun des présidents des clubs s'accorde pour souligner combien sa présence a été précieuse, combien ses conseils avisés et son écoute ont fait la différence. Elle a accompagné les membres et les bénévoles en leur donnant, chaque jour, l'envie de s'investir davantage.

Paula, merci pour toutes ces années, pour ta fidélité et pour avoir incarné si bien les valeurs de notre comité. Ton parcours reste un exemple pour nous tous, et c'est avec une immense gratitude que nous te célébrons aujourd'hui.

Merci, Paula, pour tout ce que tu as donné.

- *Remerciements de Paula.*
- *Mots d'Olivier HALBOUT.*

- Olivier HALBOUT appelle Max COQUIN pour le mettre à l'honneur.

Nathalie BALLANDONNE clôture cette assemblée générale en invitant les membres participants à un apéritif.

Fin de séance à 19H20.

Nathalie BALLANDONNE

Présidente



Jean Luc ARCADE

Secrétaire Générale